

# Concevoir des enquêtes et analyser les résultats dans une perspective de genre dans la recherche en économie

*Jacques Charmes*

*Centre de recherches pour le développement international*

## Introduction

---

Ce document fournit des orientations pour l'intégration des considérations de genre et de diversité dans la recherche appliquée en économie portant sur des pays au sein desquels le secteur informel est prépondérant. Il s'inspire du soutien apporté à des centres de recherches d'Afrique de l'Ouest impliqués dans la recherche de solutions aux défis socio-économiques posés par la pandémie de Covid-19 notamment concernant les moyens de subsistance des groupes vulnérables et le secteur informel. Il est rédigé avec l'assistance du CRDI et se veut un guide à la recherche appliquée.

Après avoir rappelé dans une première section les principales orientations des analyses de genre, une deuxième section on s'attachera à examiner dans la pratique la manière d'intégrer les considérations de genre et de diversité dans la conception et la formulation des enquêtes statistiques et qualitatives, ainsi que dans leurs analyses descriptives et logistiques. Dans une troisième section, une brève compilation des ressources disponibles sur le genre, l'économie informelle et la pandémie de Covid-19 est présentée.

# 1 Rappel du cadre conceptuel des analyses de genre

---

Dans l'analyse des niveaux de vie, de la pauvreté et des inégalités, du bien-être et du développement humain, le genre occupe une place centrale dans la mesure où il constitue une source d'inégalité qui tire son origine dans le caractère patriarcal de la plupart des sociétés, quels que soient leurs niveaux de développement : les femmes ont un statut et un rôle subordonnés qui se traduisent par des contraintes et des freins à leur plein accès à la vie économique, sociale et politique.

La division sexuelle du travail entre les hommes et les femmes doit se concevoir en tenant compte du travail dit « productif » (travail rémunéré comptabilisé dans le PIB) et du travail « reproductif » incluant les tâches domestiques et de soins (travail non rémunéré, non inclus dans le PIB si ce n'est dans le cadre de comptes satellites). La division sexuelle du travail dans les tâches rémunérées est – dans de nombreux pays – largement déterminée par la division sexuelle du travail dans les tâches domestiques et de soins, non rémunérées. Et lorsqu'une répartition plus égalitaire des tâches rémunérées est atteinte, c'est souvent sans amélioration concomitante du partage des tâches non rémunérées, de sorte qu'il existe un déséquilibre au détriment des femmes dans la répartition du temps consacré au travail dans son ensemble (rémunéré et non rémunéré). Par ailleurs les contraintes pesant sur le travail des femmes se traduisent également par leur présence relativement plus importante dans des secteurs d'activité, des professions et des statuts moins rémunérateurs.

Or ceci a un impact sur leurs « capacités » (en termes de santé et d'éducation), contribue à limiter leurs « opportunités » (accès limité et disponibilité limitée pour le travail rémunéré) et leur « pouvoir d'action » ('agency') (la surcharge de travail qu'elles portent sur leurs épaules les empêchant d'accéder à ou d'accepter des responsabilités non seulement dans la sphère économique, mais également dans d'autres sphères, politiques et sociales notamment).

Les théories d'Amartya Sen (1993) et leur transcription pour l'analyse du genre par Martha Nussbaum (2000) sont essentielles dans le cadre conceptuel du genre, d'autant plus qu'elles ont été popularisées par le Rapport sur le Développement Humain et l'Indice correspondant: l'Indice de Développement Humain (IDH), publiés annuellement depuis 1990 (dernier en date: UNDP 2022). Les divers indices de genre qui y ont été associés au cours des années (IDH désagrégé par sexe, indice d'autonomisation des femmes, puis L'Indice d'Inégalité de Genre (IIG)) ont contribué à une prise de conscience aujourd'hui largement reconnue et adoptée. A l'échelle de l'Afrique, l'Indice Africain du Genre et du Développement (AGDI sous son sigle anglophone) élaboré et mis en œuvre par la Commission Économique pour l'Afrique et appliqué à plus d'une quarantaine de pays, a contribué au rassemblement et à la collecte de nombreuses données statistiques désagrégées selon le sexe à l'échelle du continent.

A un niveau moins macro, les manuels d'Oxfam (March, Smyth et Mukhopadhyay 1999), de l'OIT (2014) et d'une organisation affiliée à l'Université Johns Hopkins (Jhpiego 2016) fournissent des structures de questions de recherche en vue de guider la collecte de données pour la mise en œuvre d'analyses de genre à l'échelle d'un projet de développement.

Le manuel d'Oxfam *A Guide to Gender-Analysis Frameworks* (March et al. 1999) se donne pour objectif de synthétiser les principaux cadres d'analyse de genre existants et utilisés dans les initiatives et projets de développement, assortis des commentaires de leurs utilisateurs sur le terrain. Il rappelle l'histoire de la prise en compte des questions de genre dans le processus de

développement avec les approches Femmes et développement, Genre et développement, intégration de la dimension genre ('gender mainstreaming') et le rôle des travaux de Naila Kabeer (1994; 1995), Diane Elson (1995) et Caroline Moser (1993) entre autres. Enfin, il indique les définitions des concepts-clés. Le manuel définit l'analyse de genre en tant qu'

analyse explorant et éclairant les relations entre femmes et hommes dans la société, ainsi que les inégalités parmi ces relations, en posant les questions : Qui fait quoi ? Qui a quoi ? Qui décide et comment ? Qui gagne, qui perd ? Et en posant ces questions, il faut aussi se demander : Quels hommes ? Quelles femmes ? L'analyse de genre décompose la division entre la sphère privée (impliquant les relations personnelles) et la sphère publique (qui traite des relations dans la société au sens large). Il s'agit de comprendre en quoi et comment les relations de pouvoir au sein du ménage interagissent avec celles qui prévalent au niveau de la communauté, du marché, ainsi qu'aux niveaux national et international.

(March *et al.* 1999 : 18)

Le manuel présente ensuite six cadres conceptuels différents parmi lesquels le choix peut s'opérer en fonction des besoins de la recherche. On en retiendra deux.

Le cadre analytique de Harvard se présente sous forme de grilles d'indicateurs à collecter au niveau local et désagrégés par sexe concernant :

- Les activités productives et reproductives ;
- L'accès et le contrôle des ressources et autres disponibilités ;
- Les facteurs d'impact (normatifs, démographiques, institutionnels, économiques, politiques, etc.) ;
- Des listes de questions relatives aux besoins des femmes, l'impact du projet sur certaines dimensions des grilles précédentes.

Le cadre analytique de Moser comporte six outils :

1. L'identification des rôles de genre et notamment le triple rôle (emploi du temps) des femmes, reproductif, productif et de gestion des activités communautaires (événements sociaux ou cérémonies), tandis que les hommes se cantonnent aux activités productives et aux responsabilités politiques au niveau communautaire ;
2. L'évaluation des besoins selon le genre au niveau pratique (en particulier l'accès à l'eau, aux soins de santé, aux activités génératrices de revenus, aux services de base et à la nourriture, autant de besoins qui profitent à tous les membres du ménage mais dont les femmes ont la responsabilité pour la satisfaction des besoins des membres du ménage), et au niveau stratégique (en particulier l'allègement de la charge du travail domestique et de soins, l'élimination de formes institutionnalisées de discrimination, l'offre de soins de santé reproductive, la protection contre les violences domestiques) ;
3. La désagrégation du contrôle des ressources et la prise de décision au sein du ménage ;
4. Comment parvenir à un meilleur partage des tâches dans le triple rôle des femmes ;
5. L'identification des divers objectifs poursuivis par l'action entreprise : le bien-être, l'équité, la lutte contre la pauvreté, l'efficacité, l'autonomisation ;
6. L'implication des femmes et des organisations sensibles au genre dans les objectifs poursuivis et le processus correspondant.

Globalement, la neutralité des législations, des institutions et des politiques relatives au genre est mise en question, ainsi que l'illustre le cadre analytique des relations sociales développé par Naila Kabeer (1994) sur les politiques de genre : les politiques aveugles au genre (soi-disant neutres et souvent biaisées en faveur des hommes) doivent être repensées au regard des hypothèses implicites sur lesquelles elles reposent et des pratiques sur lesquelles elles s'appuient, afin de définir des politiques sensibles au genre, lesquelles peuvent être neutres (sans remettre en cause la répartition des ressources et des responsabilités), spécifiques (visant à satisfaire les besoins spécifiques des femmes et des hommes dans le cadre existant de répartition des ressources et responsabilités) et redistributives (visant à transformer la répartition existante des ressources et responsabilités afin de parvenir à des relations de genre équilibrées).

Le manuel de l'OIT (2014), élaboré dans une perspective didactique (il comprend des exercices pour des travaux de groupe), a pour objectif que les questions de genre soient intégrées lors de la formulation, du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et du marché du travail. Il rappelle les principaux obstacles à l'égalité des sexes dans le monde du travail et à la promotion de cette égalité, les normes de l'OIT à cet égard et les concepts et indicateurs qui y sont inhérents, les points d'entrée et les mesures favorisant l'égalité des sexes dans les politiques de l'emploi et enfin ce qu'est la prise en compte de la dimension genre dans le suivi et l'évaluation de ces politiques.

Le manuel de Jhpiego (2016), structure affiliée à l'Université Johns Hopkins est orienté vers les projets relatifs aux systèmes de santé. Il reprend les cinq domaines-clés identifiés par l'USAID :

1. Lois, règlements et pratiques institutionnelles ;
2. Normes et croyances culturelles ;
3. Rôles, responsabilités et utilisation du temps du point de vue du genre ;
4. Accès à et contrôle sur les actifs et les ressources ;
5. Modèles de pouvoir et de prise de décision.

Il explique la différence entre mettre l'accent sur la santé des femmes et examiner les dynamiques sociales inégalitaires (la position subordonnée des femmes dans le ménage, dans la communauté et dans la société au sens large, l'inégale division du travail, l'inégale allocation des ressources, les inégalités dans la prise de décision et dans la mobilité) qui ont des conséquences en termes de santé, de comportement en matière de santé et de bénéfices en termes de santé. Mettre l'accent sur l'égalité de genre suppose d'examiner et de tenter de rectifier la façon dont les différences dans les relations de pouvoir se traduisent par des risques, des expositions au risque, des vulnérabilités et des bénéfices en termes de santé qui sont différents entre les hommes et les femmes. D'où la nécessité d'analyses de genre qui soient multisectorielles, intersectionnelles, interdépendantes. Ainsi l'analyse de genre est-elle une méthodologie systématique permettant d'étudier les rôles et normes qui s'appliquent aux femmes et aux hommes, aux garçons et aux filles, les différents niveaux de pouvoir qu'ils détiennent, leurs besoins, contraintes et opportunités qui sont différents, l'impact de ces différences sur leurs vies et enfin les points d'entrée en vue de réduire ces écarts et conduire vers une autonomisation ('empowerment') des femmes.

Le graphique à la page 23 du manuel de Jhpiego (2016) résume les différentes dimensions de l'analyse. On notera la parenté avec le cadre d'analyse d'Amartya Sen (1993). Le guide propose une série de questions relatives à chacun des points énumérés pour les quatre domaines.

Il n'est pas inutile de rappeler enfin les définitions de quelques termes fréquemment utilisés :

## Definition des termes liés au genre et à l'inclusion

**Genre** : Les rôles, comportements, expressions et identités socialement construits inhérents aux filles, aux femmes, aux garçons, aux hommes et aux personnes de genre différent. Il est distinct du sexe biologique et n'est pas lié au binaire du genre. Le genre n'est pas synonyme de femme et il est vécu différemment selon les cultures. Il est reconnu que l'intersectionnalité a un impact sur l'expérience du genre et de l'inégalité. Les relations de genre sont constituées, comme toutes les autres relations sociales, par les règles, les normes et les pratiques par lesquelles les ressources sont allouées, les enjeux et les responsabilités sont attribués, la valeur est donnée et le pouvoir est mobilisé.

**Analyse de genre** : L'analyse de genre fait référence à la variété des méthodes utilisées pour comprendre les relations entre les personnes de sexe différent, leur accès aux ressources, leurs activités et les contraintes auxquelles elles sont confrontées les unes par rapport aux autres. L'analyse de genre fournit des informations pour l'élaboration de politiques et la prestation de services qui reconnaissent que le genre, et sa relation avec la race, l'ethnicité, la culture, la classe, l'âge, la capacité et/ou tout autre statut, est important pour comprendre les différents modèles d'implication, de comportement et d'activité que les femmes, les personnes de genre différent et les hommes ont dans les structures économiques, sociales et légales.

**Égalité des sexes** : Représente l'objectif de l'égalité d'accès, de ressources, d'opportunités, de bénéfices et de droits pour les personnes de tous les genres.

**L'équité de genre** : est un terme qui reconnaît que les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tous, et que les groupes systématiquement ou historiquement marginalisés peuvent nécessiter un traitement intentionnel, préférentiel ou affirmatif pour redresser les barrières et l'exclusion systémiques. L'équité entre les sexes va donc au-delà de l'égalité et vise l'équité et la justice pour tous les sexes.

**Recherche transformative sur le genre** : Une approche de la recherche qui examine, analyse et élabore une base de données probantes pour informer les changements pratiques à long terme dans les relations de pouvoir structurelles et les normes, les rôles et les inégalités qui définissent les expériences différenciées des femmes, des hommes et des personnes de genre différent. La recherche transformative sur le genre doit conduire à un changement durable par le biais d'actions telles que des partenariats, des actions de sensibilisation et des interventions.

**Intersectionnalité** : Un concept qui indique la manière dont le genre s'entrecroise avec d'autres aspects de l'identité, tels que l'âge, l'appartenance ethnique/la nationalité, la capacité, l'éducation, la classe, la religion, l'orientation sexuelle, la localisation géographique et tout autre facteur pertinent, pour avoir un impact sur les expériences, le pouvoir d'action (« agency »), l'accès et le contrôle des ressources, le pouvoir et la connaissance.

**Groupes marginalisés** : Ceux qui ont été systématiquement ou historiquement exclus de la participation ou de l'influence au sein de la société et/ou qui sont fréquemment exclus de l'exercice de leurs droits et libertés.

Source : Extraits de Clancy et al. (2019) et Government of Canada (2019).

## 2 Orientations pour l'intégration des considérations de genre et de diversité dans la recherche

---

Étant donné que les femmes représentent la moitié de la population, il semble que l'on ne devrait même pas se poser la question de savoir comment analyser des résultats d'enquêtes, quels qu'ils soient, dans une perspective de genre. Mais si la question se pose, c'est bien qu'il y a un problème dont la solution est trop souvent insatisfaisante. Y consacrer une section d'un questionnaire, un chapitre d'un rapport ne signifient-ils pas que le reste du questionnaire ou du rapport est insensible ou aveugle aux questions de genre ? On voit la contradiction : écarter la moitié de la population de thématiques pour lesquelles on négligerait la variable genre signifierait que l'on fait donc l'hypothèse que ces thématiques seraient neutres au regard de cette variable. Bien entendu il n'en est rien et l'on ne voit pas pourquoi un chapitre spécifique sur le genre reprendrait des analyses qui auraient dû être faites dans le cadre des thématiques traitées par les autres chapitres.

Dans la mesure où les femmes représentent la moitié de la population, il n'y a pas lieu de traiter le genre en tant que variable comme les autres (âge, niveau d'éducation, statut d'activité, état civil, etc.) que l'on croiserait avec d'autres en fonction du caractère plus ou moins explicatif ou pertinent du croisement. De fait les chocs extérieurs, les politiques pour remédier à leurs effets et les politiques macroéconomiques ou sectorielles impactent différemment les femmes et les hommes pour des raisons démographiques (maternité, santé), économiques (taux d'activité plus faibles, nature des emplois, importance des activités informelles, poids du travail non rémunéré), sociales et culturelles (statut personnel, place dans l'espace public). Il y a donc lieu de considérer que la population étudiée ne doit pas seulement être analysée par la simple désagrégation des données selon le genre, mais bien que la population féminine – tout comme la population masculine – doit être passée au filtre de l'ensemble des variables collectées. La remarque est valable pour l'établissement du programme de tabulation (il ne doit pas y avoir en principe de tableau pour lesquels la désagrégation par sexe serait jugée secondaire ou inutile a priori), mais aussi pour les analyses économétriques qui mesurent l'impact du genre (parallèlement au groupe d'âge, au statut matrimonial, etc.) sur l'ensemble de la population enquêtée : en fait le filtrage des autres variables doit également être testé sur les populations masculines et féminines séparément. Autrement dit, on devrait appliquer les équations et les modèles sur l'ensemble de la population étudiée, puis sur chacun des deux sous-ensembles (femmes et hommes), puis sur les deux sous-ensembles : jeunes femmes et jeunes hommes, chômeurs et chômeuses, etc. En ce qui concerne les questionnaires, il ne devrait pas y avoir, sauf exception, de modules, de sections voire même de questions, exclusivement réservées aux femmes, car il s'agit de comparer leur situation avec celle des hommes (et il en est de même pour les jeunes qu'il s'agit de comparer avec les autres groupes d'âge).

Au plan de la diffusion des résultats et de leur utilisation par les décideurs politiques et autres parties prenantes, sans négliger le pouvoir explicatif des modèles et des analyses économétriques des déterminants des situations observées, il convient de reconnaître que des statistiques descriptives pertinentes et bien présentées (et des graphiques permettant de les visualiser) peuvent avoir un pouvoir de convaincre les décideurs de façon plus efficace que des tableaux sophistiqués et largement ésotériques aux yeux de ces mêmes décideurs.

Pour toutes ces raisons, des études ou enquêtes portant exclusivement sur les femmes ne devraient pas en principe être appropriées. Quant à la réduction des aspects de genre à un chapitre ou une section du rapport, ils ne peuvent avoir pour rôle que de synthétiser des analyses qui sont déjà présentes dans les autres domaines d'analyse, de par la transversalité de la question du genre.

Nous allons maintenant indiquer quelles implications concrètes et quelles recommandations résultent des remarques de simple bon sens précédentes : en termes de méthodologie de collecte des données et en termes d'analyses des résultats.

## 2.1 Méthodologies des enquêtes et questionnaires

Par nature les enquêtes réalisées auprès des ménages relèvent le sexe des individus-membres et il n'est donc pas nécessaire de faire de recommandation à ce sujet. L'information est collectée et présente dans les bases de données : la variable peut donc être croisée avec toutes les autres. Même les enquêtes sur la santé et la reproduction axées sur les femmes en âge de procréer ont introduit des questions posées aux deux sexes.

La remarque précédente est moins vraie pour les enquêtes auprès des entreprises : il convient de vérifier non seulement que le sexe du chef d'entreprise ou du manager (dans le cas de sociétés) est bien relevé, mais aussi que le sexe des travailleurs dans l'entreprise l'est de la même manière, et qu'un certain nombre de variables peuvent être croisées avec le sexe des travailleurs, par exemple les salaires versés par l'entreprise. Dans le cas des petites entreprises du secteur informel ce dernier point ne présente aucune autre difficulté que la confiance de la personne interrogée, mais ce n'est pas toujours le cas pour les entreprises de plus grande taille car cela peut impliquer des calculs et un recours aux pièces comptables de la part de la personne interrogée (pour les entreprises qui ne tiennent pas un bilan social par exemple) : ainsi s'explique que les statistiques salariales issues d'enquêtes d'entreprises sont parfois, voire souvent, non désagrégées par sexe.

Tandis que les plans de sondage des enquêtes menées auprès des ménages n'ont pas à être spécialement conçus pour assurer la représentativité des deux sexes, il n'en est pas de même pour les statistiques auprès des entreprises. Si la base de sondage est un répertoire d'entreprises, il pourra s'avérer nécessaire – afin de parvenir à un échantillon suffisamment représentatif – de sélectionner un nombre supérieur d'entreprises dirigées par des femmes car leur nombre est généralement plus faible et parfois beaucoup plus faible que les entreprises dirigées par des hommes. Bien entendu les résultats globaux extrapolés seront alors pondérés pour tenir compte de cette surreprésentation des femmes parmi l'échantillon.

Dans certains pays et selon les thématiques abordées, il convient également de prévoir des équipes d'enquêteurs mixtes, ce qui s'avère une bonne pratique du point de vue du genre, mais aussi une nécessité si l'on veut avoir accès aux répondantes et obtenir des réponses fiables. La mixité vaut aussi pour les langues parlées dans lesquelles seront administrés les questionnaires.

## 2.2 Groupes de discussion

Il est de bonne pratique de réaliser des groupes de discussion parallèlement aux enquêtes statistiques.

Réalisées *avant* les enquêtes statistiques, ces enquêtes qualitatives peuvent être utilisées en vue d'affiner la conception des questionnaires quantitatifs et la formulation des questions, et par exemple formuler les listes de pré-réponses proposées en évitant que les catégories non

prévues viennent gonfler indûment la catégorie « autres, à préciser » ou encore que les catégories prévues se réfèrent exagérément à des situations masculines.

Réalisés *après* les enquêtes statistiques (et leurs analyses préliminaires), les groupes de discussion peuvent s'appuyer sur des guides d'entretien qui mettront l'accent sur des questions mises en exergue par les résultats préliminaires ou au contraire des questions restées obscures), en plus des problématiques générales du questionnaire statistique.

Dans les deux cas (avant ou après les enquêtes statistiques), les résultats des groupes de discussion doivent permettre de consolider et de donner de la « chair » aux résultats statistiques en traduisant ceux-ci en langage ordinaire du vécu des individus, d'où la nécessité de les enregistrer et de les transcrire littéralement.

Dans une perspective de genre, les groupes de discussion pourront être idéalement et simultanément exclusivement féminins, exclusivement masculins et mixtes. Les mêmes principes pourront être appliqués aux groupes d'âge : jeunes, adultes, personnes âgées.

## 2.3 Programmes de tabulation

Dès l'élaboration des questionnaires, il est de bonne pratique de prévoir le programme de tabulation, c'est-à-dire de dessiner les tableaux de résultats croisant les diverses variables et informations collectées, tous les tableaux et toutes les variables (en chiffres absolus et en proportions horizontales, verticales, voire transversales), dans les limites posées par la taille de l'échantillon et en suivant le déroulement du questionnaire, question après question. La simultanéité de l'élaboration du questionnaire et de l'établissement du programme de tabulation permet d'évaluer l'opportunité de poser certaines questions et ainsi d'éviter la collecte d'un nombre excessif d'informations qui risqueraient de ne pas être toutes analysées en fin de compte. Seuls les grands organismes statistiques peuvent se permettre de collecter des informations en grand nombre destinées à être stockées et à ne pas être toutes traitées dans l'immédiat. Les enquêtes de projet se doivent d'optimiser la collecte en fonction des objectifs poursuivis et en allégeant le fardeau qu'elles représentent pour les personnes interrogées.

Le premier principe à appliquer en préparant la liste des tableaux est que la variable de genre est basique : ce n'est pas une variable comme les autres, c'est la variable qui porte sur la moitié de la population, toutes les autres variables (niveau éducatif, statut d'activité, statut d'emploi, etc.) ne peuvent que lui être adjacentes. En principe aucun croisement de variables ne peut y échapper et il ne faut surtout pas en limiter le croisement à certaines questions seulement. Autrement dit, la plupart des tableaux seront à trois colonnes (ou trois lignes) : Femmes/Hommes/Ensemble des deux sexes.

Cela ne veut pas dire que tous ces tableaux seront en définitive jugés dignes d'être publiés, mais seul le contenu permettra d'en juger et on ne peut décider a priori que la désagrégation par sexe d'une variable ou d'un ensemble de variables est inutile.

Concrètement les questions concernant le ménage dans son ensemble seront désagrégées selon le sexe du chef de ménage : chefs de ménage femmes / chefs de ménage hommes / ensemble des chefs de ménage.

Peut-être jugera-t-on que ces tableaux de statistiques descriptives sont secondaires par rapport aux analyses des déterminants des phénomènes étudiés sur lesquelles les efforts doivent se concentrer. Rien ne serait plus inexact. Certes les statistiques descriptives ne démontrent pas les rapports de causalité ni ne permettent d'en quantifier l'impact, mais une

fois ceux-ci identifiés et quantifiés, leur mise en regard avec des tableaux simples de croisement de variables accroît leur valeur heuristique afin de mieux convaincre des décideurs à l'aide de courbes et de diagrammes bien choisis plutôt qu'à coup d'équations et de formulations ésotériques qui risquent de leur rester étrangères.

Statistique descriptive ne signifie pas réduction à une simple distribution de la variable, mais croisements multiples de variables choisies, en classant leurs valeurs par ordre croissant ou décroissant, afin de faire apparaître le cas échéant des relations entre elles ou des tendances.

## 2.4 Analyses logistiques

Il s'agit de principes similaires qui doivent s'appliquer aux analyses des déterminants des phénomènes étudiés. La plupart des modèles utilisés dans les analyses économétriques font certes du genre une variable quasi-systématique, mais la perspective genre dans leur cas, doit aller au-delà.

Généralement les modèles examinent quelle part prennent le genre, l'âge, le niveau éducatif, le statut matrimonial, le milieu (urbain, rural), etc. dans la détermination du niveau d'une variable prise comme objectif de la recherche (par exemple le niveau de salaire) et l'on conclura que chacune des variables déterminantes examinées (les autres étant contrôlées) explique à hauteur de x pour cent le niveau de la variable étudiée.

Une analyse de genre, et plus généralement une analyse intersectionnelle, peut et doit aller au-delà. La modélisation logistique s'applique à l'ensemble de la population étudiée, mais il conviendrait de l'appliquer également et séparément aux deux (ou plus) sous-populations constitutives : femmes et hommes, jeunes femmes et jeunes hommes, femmes adultes et hommes adultes, actifs et chômeurs, urbains et ruraux. Dans la plupart des cas cela ne devrait poser aucun problème particulier. Dans certains cas, cela justifiera un sur-échantillonnage des femmes si la population étudiée est celle des chefs d'entreprises ou celle des personnes actives (dans les pays où les taux féminins d'activité sont faibles). Ainsi pourra-t-on identifier si tel ou tel facteur exerce un rôle plus ou moins déterminant selon le sexe (ou/et l'âge) de l'individu, ce qui constituera une information indubitablement utile aux concepteurs des politiques de genre ou d'autonomisation des femmes, ou des politiques à l'adresse des jeunes.

### Recommandations

1. Toujours garder à l'esprit que les femmes représentent la moitié de la population et qu'il est indispensable de mesurer les différences entre les deux sous-populations.
2. Si les femmes représentent une fraction plus faible d'une sous-population (par exemple les entrepreneurs), veiller à les sur-échantillonner afin de permettre les comparaisons entre les deux sexes.
3. Éviter dans la mesure du possible de traiter les questions de genre dans un chapitre spécifique car cela signifie que certaines questions ou thématiques de la recherche ne sont pas envisagées sous cet angle.
4. Dans une enquête réalisée auprès des ménages, la perspective de genre doit s'appliquer : i) aux chefs de ménages et de ce fait aux caractéristiques du ménage ; ii) aux membres du ménage et à leurs caractéristiques individuelles.

5. Dans une enquête d'entreprise, la perspective de genre doit s'appliquer : i) aux chefs d'entreprise et aux caractéristiques de l'entreprise ; ii) aux travailleurs de l'entreprise et à leurs caractéristiques individuelles.
6. Dans une perspective de genre, les groupes de discussion doivent préférablement être constitués d'individus de même sexe et aussi, complémentirement, de groupes mixtes.
7. Si pratiqués avant l'enquête quantitative, les groupes de discussion doivent servir à : i) concevoir et formuler les questionnaires de l'enquête quantitative ; ii) servir à l'interprétation des résultats quantitatifs.
8. Si réalisés postérieurement à l'enquête quantitative, les groupes de discussion doivent servir à : i) l'interprétation des résultats quantitatifs ; ii) approfondir les zones d'ombre que l'analyse quantitative n'a pas permis d'éclairer.
9. Un programme de tabulation exhaustif des statistiques descriptives doit être préférablement établi dès la conception du questionnaire afin de : i) identifier les questions inutiles ou superflues dont il apparaît immédiatement qu'elles ne seront pas exploitées prioritairement ; ii) appliquer la perspective de genre de façon systématique sans oublier aucune variable.
10. Les tableaux bruts de statistique descriptive croisant plusieurs variables n'ont pas forcément vocation à être publiés tels quels dans le rapport d'analyse : il peut être nécessaire de les simplifier (par exemple en regroupant des classes ou des groupes), afin d'éviter les valeurs nulles ou faibles), les tableaux détaillés pouvant être indiqués en annexe si nécessaire.
11. Le programme de tabulation doit être établi en gardant à l'esprit : i) l'utilité des tableaux et graphiques descriptifs et simples à comprendre en vue de convaincre les décideurs et acteurs de la vie publique ; ii) leur rôle de complément indispensable à l'analyse causale des déterminants des phénomènes étudiés.
12. Un tableau de statistique descriptive et un graphique adéquat doivent ordonner (ordre croissant ou décroissant) les variables en lignes ou en colonnes. Les couleurs des graphiques doivent être contrastées en faisant ressortir (par une couleur plus claire par exemple) les résultats que l'on veut faire ressortir.
13. Dans une perspective de genre et intersectionnelle, les analyses économétriques et logistiques ne doivent pas se limiter à l'examen du rôle de la variable genre parmi les autres variables étudiées, elles doivent aussi s'appliquer entièrement et séparément aux sous-populations (femmes/hommes, jeunes/adultes et jeunes filles/jeunes garçons, femmes adultes/hommes adultes, actifs/chômeurs, urbains/ruraux) dans la mesure où le nombre d'observations le permet.

Source : propriété des auteurs.

### 3 Ressources sur le genre, le secteur informel et la pandémie de Covid-19

---

L'économie informelle représente plus de 60 pour cent de l'emploi dans le monde et plus de 50 pour cent de l'emploi hors agriculture (ILO 2018). En Afrique sub-saharienne, ces proportions tournent autour de 90 pour cent et de 80 pour cent respectivement. Si les femmes ne représentent pas systématiquement plus de la moitié des emplois informels, c'est cependant assez souvent le cas en Afrique sub-saharienne et de plus, la plupart du temps, les taux d'emploi informel féminins sont supérieurs aux taux masculins.

L'économie informelle est constituée de quatre composantes :

1. Les micro-entreprises du secteur informel (allant du simple travailleur indépendant à domicile, jusqu'au petit atelier ou magasin dans un local aménagé, en passant par les vendeurs de rue et autres travailleurs itinérants) ;
2. Les travailleurs informels du secteur formel ;
3. Les travailleurs domestiques ;
4. Les producteurs de biens pour usage final propre.

En Afrique sub-saharienne, le secteur informel est largement prédominant. Généralement considéré comme facteur de résilience contracyclique (en cas de crise économique, le secteur absorbe une masse de travailleurs qui y trouvent des moyens de subsistance), le secteur informel n'a pas pu bénéficier de cette faculté lors de la toute dernière crise et a été fortement impacté par la pandémie de Covid-19 qui lui a fait perdre la proximité avec la clientèle (du fait des confinements) sans être en mesure de s'appuyer sur l'économie digitale et le e-commerce.

Dans un sens plus large, on peut inclure dans l'économie informelle le travail non rémunéré constitué par les tâches domestiques et les soins aux membres des ménages. Pour l'essentiel à la charge des femmes, ces activités non rémunérées sont mesurées par des enquêtes emploi du temps. Globalement la charge du travail domestique et de soins reposant sur les femmes est 2,4 fois plus élevée en moyenne mondiale (2,9 fois pour l'Afrique sub-saharienne) que celle des hommes (et de nature différente), de sorte qu'en définitive, la charge de travail totale revenant aux femmes est supérieure à celle des hommes (1,11 fois au niveau mondial contre 1,17 fois en Afrique sub-saharienne), expliquant ainsi ce que l'on appelle la féminisation de la pauvreté et leur accès limité au travail rémunéré et aux responsabilités politiques et économiques. C'est pourquoi il est important de mesurer les effets de la pandémie sur cet aspect négligé des relations de genre, car les fermetures d'entreprises et d'écoles, les confinements et la restriction des mobilités ont fortement impacté ces aspects de la vie quotidienne. Seuls 13 pays africains sub-sahariens ont réalisé de telles enquêtes (parmi eux le Bénin en 2015 et le Cameroun en 2014) et trois les ont renouvelées (Afrique du Sud, Bénin et Tanzanie), mais des données partielles ont pu être collectées dans certaines enquêtes sur les conditions de vie des ménages (consulter Charmes 2019a).

### 3.1 Trackers et guides des organisations internationales ou des instituts nationaux de statistique

La pandémie de Covid-19 a suscité de nombreuses collectes statistiques visant à en mesurer l'impact sur l'emploi en général et l'emploi des femmes en particulier, les revenus et la pauvreté, parmi d'autres domaines. Les grandes institutions internationales ont soutenu les instituts nationaux de statistique à cette fin, cependant que certains organismes nationaux prenaient l'initiative d'eux-mêmes et sur leurs propres ressources. Il faut dire que la pandémie a mis à rude épreuve les systèmes nationaux de statistique en empêchant les collectes de données habituelles, ce qui non seulement empêchait de mesurer l'impact de la pandémie, mais en outre entraînait la coupure des séries historiques (notamment les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages, trimestrielles, semestrielles ou annuelles). Selon l'enquête menée par la division statistique des Nations unies et la Banque mondiale auprès des organismes nationaux de statistique, il est estimé que 96 pour cent des instituts nationaux ont ainsi été perturbés et ont cessé partiellement ou totalement (69 pour cent) de collecter l'information en face-à-face (UN et World Bank 2020).

On se doute que les enquêtes rapides utilisant les technologies modernes d'entretien (téléphone, internet) ne touchent pas les mêmes populations que les entretiens en face-à-face et cela peut avoir des conséquences sur la représentativité des données collectées, en particulier s'agissant des activités informelles et des populations vulnérables.

L'Organisation internationale du travail (OIT) a régulièrement publié une mise à jour sur les impacts de la pandémie de Covid-19 sur le monde du travail (OIT 2021a). Depuis lors, seuls des documents ciblés sur un thème ou un pays ont été publiés et mis en ligne. L'OIT a également proposé une méthodologie rapide d'évaluation de l'impact sur l'emploi (OIT 2020). En outre, elle tient à jour la liste des mesures prises par les gouvernements (OIT n.d.) pour stimuler l'économie et l'emploi ; soutenir les entreprises, les emplois et les revenus ; protéger les travailleurs sur leurs lieux de travail ; soutenir le dialogue social en vue de trouver des solutions ; autres mesures ; actions de l'OIT dans le pays, actions des organisations de travailleurs et des organisations d'employeurs. Enfin sa publication phare *Emploi et questions sociales dans le monde : Tendances 2021* est bien évidemment consacrée aux impacts de la pandémie (OIT 2021b). Et la version 2022 est consacrée à la reconstruction d'un monde résilient après la pandémie et aux actions entreprises par les gouvernements.

Le Fonds monétaire international (FMI) retrace également les mesures prises par les divers pays dans son *Covid Policy Tracker* (IMF n.d.a , dernière mise à jour Juillet 2021). Il publie également des *Special Series on Covid-19* (IMF n.d.b), parmi lesquelles *Gender Equality and Covid-19: Policies and Institutions for Mitigating the Crisis* (Tang et al. 2021).

Les Nations unies ont établi un cadre pour une réponse socio-économique immédiate à la pandémie (PNUD 2020a). ONU Femmes a lancé des enquêtes rapides d'évaluation de genre inhérentes aux impacts de la Covid-19 au sein de nombreux pays dans le monde, et notamment en Afrique. On trouvera la méthodologie dans UN Women (2020a). L'organisation a également établi une note méthodologique à cet effet (UN Women et UNDP 2021) ainsi qu'un *Toolkit to Review Covid-19 Related Socio-Economic Impact Studies and Related Activities* (UN Women 2020b). On pourra aussi consulter les fiches pays pour l'Afrique de l'Ouest et les autres régions (UNDP 2020) ainsi que les rapports nationaux (notamment pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Afrique du Sud) (UN Women n.d.a), et examiner les données de toutes les enquêtes par régions et sous-régions et par indicateurs (UN Women n.d.b). Ces enquêtes ont fait l'objet d'une publication de synthèse pour l'Asie et le Pacifique (Seck et al. 2021). L'article synthétise parfaitement les résultats que l'on peut attendre de ces enquêtes. A

partir de données collectées en utilisant la méthodologie des enquêtes rapides d'ONU Femmes, l'étude s'efforce de montrer l'impact de la pandémie sur la vie des femmes et des hommes dans onze pays de la région Asie-Pacifique : bien au-delà des simples conséquences sanitaires, ce sont les acquis fragiles en matière d'égalité des sexes dans le travail rémunéré et non rémunéré qui se trouvent menacés. Avec la fermeture des écoles et la réduction de l'activité économique, des besoins accrus en matière de soins aux personnes âgées et aux adultes malades, la demande pour le travail domestique et de soins non rémunéré a considérablement augmenté et les femmes en portent la plus lourde charge alors qu'elles ont perdu leurs moyens de subsistance en plus grande proportion que les hommes. L'impact sur la santé mentale est également un domaine critique. Les conclusions de l'étude éclairent les réponses d'urgence que requiert la situation ainsi que les mesures de plus long terme visant à corriger les inégalités de genre.

Concernant les violences faites aux femmes durant la pandémie, ONU Femmes a établi et tient à jour une base de données (UN Women n.d.c) et a également initié un programme quinquennal (2018–22) en vue de renforcer les méthodologies de mesure des violences perpétrées à l'encontre des femmes et d'améliorer la collecte des données aux niveaux national et régional (UN Women 2020c). Enfin ONU Femmes a publié un rapport programmatique pour l'après-pandémie en vue d'une transition vers une économie plus soucieuse des modes de vie des femmes, qui mette les soins au centre d'une économie plus juste et conduise à un nouveau contrat social féministe (UN Women 2021).

La Banque mondiale articule sa riposte contre la pandémie autour de 4 domaines :

1. Sauver des vies ;
2. Protéger les populations pauvres et vulnérables ;
3. Soutenir une croissance durable des entreprises et la création d'emplois ;
4. Reconstruire en mieux-renforcer les politiques, les institutions et les investissements.

(Banque mondiale 2020)

Le document de stratégie opérationnelle *World Bank Group Covid-19 Crisis Response Approach Paper: Saving Lives, Scaling-up Impact and Getting Back on Track* en indique les détails (World Bank 2020). Elle tient un hub sur la riposte contre la pandémie sous la forme d'un tableau de suivi des ménages qui permet de sélectionner 155 indicateurs pour chaque pays et chacune des vagues d'enquêtes, d'élaborer des tableaux, des graphiques et des tendances (World Bank n.d.a). De même un suivi des entreprises a été organisé dans 79 pays et est restitué sur le même modèle (World Bank 2022). La Banque mondiale tient également la liste par pays de ses projets opérationnels en réponse à la pandémie (World Bank n.d.b).

L'UNESCO a, pour sa part, assuré un suivi mondial des fermetures d'écoles et de leurs durées, ainsi que la priorité accordée à la vaccination des enseignants (UNESCO n.d.). Enfin l'Organisation mondiale de la santé publie hebdomadairement des rapports sur la situation épidémiologique (WHO n.d.).

On peut également noter que de nombreux offices ou instituts nationaux de statistique ont réalisé, avec l'appui de la Banque mondiale ou d'autres institutions (telles que le PNUD) des enquêtes sur l'impact socio-économique de la pandémie sur les ménages et sur les entreprises du secteur formel, comme du secteur informel. C'est le cas de :

- L'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) au Bénin : *Enquêtes réalisées par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique*

dans le cadre de l'évaluation des impacts socio-économiques de la COVID-19 au Bénin (Chognika 2021) ;

- L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) au Burkina Faso qui en était à son N°11 en juillet 2021 : *Covid-19 Suivi des Impacts au niveau des ménages* (INSD 2021) ;
- L'Institut national de la statistique en Côte d'Ivoire (INS de Côte d'Ivoire) : *Evaluation de l'impact de la Covid-19 sur l'activité des entreprises du secteur formel en Côte d'Ivoire* (INS de Côte d'Ivoire 2021a) et sur *Evaluation de effets de la Covid-19 sur les unités de production informelles en Côte d'Ivoire* (INS de Côte d'Ivoire 2021b) ;
- L'Agence nationale de statistique et de la démographie (ANSD) au Sénégal sur sa *Page Spéciale Covid-19 : informations statistiques sur la conjoncture économique et sociale dans le contexte de la pandémie* (ANSD n.d.a). Retrouvez ici tous les rapports publiés sur le sujet en 2020 concernant l'impact de la pandémie sur les entreprises formelles et informelles, sur les ménages, mais aussi sur les prix, l'accès à l'eau et à l'électricité, les intentions d'investissement, et d'autres sujets encore. En outre, les bases de micro données des enquêtes de suivi de l'impact de la Covid-19 ont été mises en accès public (ANSD n.d.b).
- L'Institut national de la statistique au Cameroun (INS Cameroun) : *Enquêtes panels d'évaluation de l'impact socio-économique du Coronavirus (Covid-19) au Cameroun* (INS Cameroun 2022) sur les conditions de vie des ménages et sur les entreprises. En outre une publication de tableaux détaillés sur l'évaluation des effets de la Covid-19 sur les collectivités territoriales décentralisées (INS Cameroun et PNUD 2020) fournit des statistiques très détaillées notamment sur le ressenti des maires par rapport à l'impact sur les diverses activités au niveau local, sur leur degré de satisfaction vis-à-vis des mesures de riposte, leur mise en œuvre, le budget alloué, les actions concrètes, les difficultés rencontrées, les effets sur les plans social, économique et culturel, et enfin les suggestions. On notera que les résultats sont présentés en fonction du sexe des maires, de leur âge, niveau d'instruction, ancienneté. En revanche le nombre de cas et les décès ne sont pas désagrégés par sexe et le seul tableau distinguant les femmes est celui qui porte sur les actions concrètes.
- Statistics South Africa où de nombreux rapports ont été publiés en 2020 sur l'impact de la pandémie sur la démographie (Statistics South Africa 2020a), la mobilité, la migration et l'éducation (Statistics South Africa 2020b), les entreprises (Statistics South Africa 2020c), l'emploi et les revenus (Statistics South Africa 2020d), les comportements et la santé (Statistics South Africa 2020e).

De manière générale, les évaluations rapides insistent sur l'impact aggravé de la pandémie sur les femmes dont les tâches domestiques et de soins aux membres du ménage se sont trouvées accrues du fait des couvre-feu, de la fermeture des écoles et des restrictions à la mobilité, ce qui a fragilisé leurs positions sur le marché du travail, réduit leurs revenus et accru les violences domestiques qu'elles subissent. Globalement les progrès antérieurs dans l'égalité entre les sexes ont pu être remis en question et réduits, même si dans l'absolu (et dans certains pays), les circonstances particulières liées à la pandémie ont pu ouvrir une fenêtre d'opportunité en direction d'un partage plus équilibré des tâches domestique et de soins entre les sexes (sans qu'il soit possible d'en mesurer à ce stade la durabilité).

### 3.2 Estimations et enquêtes sur l'emploi informel et le secteur informel

Plusieurs publications permettent de faire le point sur les estimations de l'emploi informel. Cependant elles ne permettent pas à ce stade de mesurer l'impact de la pandémie car elles lui sont antérieures.

La publication de l'OIT *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture* (ILO 2018) est le fruit d'une coopération entre l'OIT et WIEGO (Women in Informal Employment, Globalizing and Organizing)<sup>1</sup>, un réseau international constitué depuis 25 ans par des chercheurs, statisticiens et activistes qui se sont mis au service de ces populations vulnérables. Cette troisième édition s'appuie sur les micro-données des enquêtes, ce qui présente des avantages en termes de croisement de variables (en particulier de la variable genre), mais aussi des inconvénients (certains instituts nationaux de statistique n'ayant pas partagé les bases de micro-données, de sorte que ce sont parfois des enquêtes moins fiables ou moins ciblées qui ont été utilisées). Cette troisième édition s'étend également aux pays développés et extrapole les résultats aux pays manquants, ce qui permet d'obtenir une estimation mondiale de l'emploi dans l'économie informelle (61,2 pour cent de la population occupée mondiale, 50,5 pour cent de la population occupée non agricole). On peut aussi se référer à la base de données de l'OIT (ILO n.d.) pour des données détaillées et chronologiques par pays. L'ouvrage de Charmes (2019b) fournit des statistiques sur un plus grand nombre de pays en développement que la publication de l'OIT, ainsi que des séries temporelles.

Enfin un programme de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a permis aux instituts nationaux de statistique de la région Afrique de l'Ouest de réaliser une enquête régionale intégrée sur l'emploi informel et le secteur informel (ERI-ESI) (UEMOA n.d.) dans les huit pays de la région (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) sur la période 2017-18, dont les résultats ont été publiés, ainsi qu'une synthèse régionale. On peut également trouver ces rapports sur les sites des instituts nationaux de statistique des pays concernés. Concernant l'Afrique Centrale, seul le Cameroun et la République Démocratique du Congo ont mené des enquêtes similaires (mais à des dates désormais trop anciennes), mais l'enquête programmée au Cameroun en 2018 n'a pas encore été réalisée.

---

<sup>1</sup> Consultez le [site Web de WIEGO](#).

## Conclusion

---

À bien des égards, la crise économique et sociale provoquée par la pandémie de Covid-19 diffère des crises provoquées par des chocs intrinsèquement économiques tels que celui de la crise financière des années 2008-2009, tant par sa soudaineté, son extension mondiale, l'ampleur des conséquences immédiates sur des millions d'individus et les réactions des gouvernements. Elle a eu également des effets extrêmement perturbateurs sur la collecte des données par les organismes officiels. L'ampleur et l'ambition des mesures de riposte prises par les gouvernements n'ont pas toujours réussi à pallier leur neutralité – c'est-à-dire leur caractère aveugle à l'égard des questions de genre et de diversité. Il est certain que les caractéristiques spécifiques de la crise due à la pandémie ont généré des effets structurels de grande ampleur dont on ne sait pas encore s'ils seront durables, tant sur la façon d'exercer les activités économiques sur les lieux habituels de travail que sur le partage des tâches domestiques et de soins au sein des ménages. En Afrique sub-saharienne où le secteur informel est prépondérant et où les femmes y trouvent leurs principaux moyens de subsistance, tout en contribuant de façon plus disproportionnée qu'ailleurs aux tâches domestiques et de soins, et où les mesures prises par les gouvernements ont sans doute été moins sensibles aux questions de genre, ces deux aspects (informalité et genre) revêtent une importance particulière dans toute recherche sur l'impact de la pandémie sur les conditions de vie des populations.

Les projets de recherche qui s'attachent à révéler l'impact de la pandémie sur les inégalités de genre doivent donc concevoir des enquêtes et des démarches mettant ces questions au centre des préoccupations, tant au niveau de la conception, de l'analyse et de la présentation des résultats aux divers acteurs parties prenantes.

Ce document s'est donné pour objectif de présenter quelques idées simples, voire triviales, mais trop souvent ignorées, et de mettre à disposition des ressources disponibles en ligne, afin de faciliter ce dévoilement de réalités par les équipes de recherche impliquées. Sans doute n'est-il pas parvenu à identifier tous les aspects qu'il aurait été souhaitable de traiter, et il reviendra aux commentaires qu'il ne manquera pas de susciter d'en combler les lacunes et d'en enrichir la série des recommandations.

## References

---

- ANSD (n.d.a) **PAGE SPECIALE COVID-19 : informations statistiques sur la conjoncture économique et sociale dans le contexte de la pandémie**, Dakar : Agence nationale de statistique et de la démographie (consulté le 28 September 2022)
- ANSD (n.d.b) **Catalogue de données central**, Dakar : Agence nationale de statistique et de la démographie (consulté le 28 September 2022)
- Banque mondiale (2020) **'La riposte du Groupe de la Banque mondiale face à la crise COVID-19'**, Washington DC: Groupe de la Banque mondiale (consulté le 15 September 2022)
- Charmes, J. (2019a) **The Unpaid Care Work and the Labour Market. An Analysis of Time Use Data Based on the Latest World Compilation of Time-Use Surveys**, Genève : International Labour Organization (consulté le 8 September 2022)
- Charmes, J. (2019b) **Dimensions of Resilience in Developing Countries. Informality, Solidarities, Unpaid Care Work**, Springer (consulté le 29 September 2022)
- Chognika, E.I. (2021) **Enquêtes réalisées par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique dans le cadre de l'évaluation des impacts socio-économiques de la COVID-19 au Bénin**, Cotonou : Institut national de la statistique et de l'analyse économique (consulté le 28 September 2022)
- Clancy, K. et al. (2019) **Transforming Gender Relations – Insights From IDRC Research**, Ottawa : International Development Research Centre (consulté le 14 September 2022)
- Elson, D. (1995) *Male Bias in the Development Process*, Manchester : Manchester University Press
- Government of Canada (2019) **Gender Analysis**, Ottawa : Government of Canada (consulté le 14 September 2022)
- ILO (2018) **Women and Men in the Informal Economy : A Statistical Picture. Third Edition**, Genève : International Labour Organization (consulté le 15 September 2022)
- IMF (n.d.a) **Policy Responses to Covid-19 : Policy Tracker**, Washington DC : International Monetary Fund (consulté le 14 September 2022)
- IMF (n.d.b) **Special Series on Covid-19**, Washington DC : International Monetary Fund (consulté le 14 September 2022)
- INS Cameroun (2022) **Enquêtes panels d'évaluation de l'impact socio-économique du Coronavirus (Covid-19) au Cameroun**, Yaoundé: Institut national de la statistique Cameroun (consulté le 29 September 2022)
- INS Cameroun et PNUD (2020) **Evaluation des effets de la Covid-19 sur les collectivités territoriales décentralisées (CTD) au Cameroun**, Yaoundé: Institut national de la statistique Cameroun (consulté le 29 September 2022)
- INS de Côte d'Ivoire (2021a) **Evaluation de l'impact de la Covid-19 sur l'activité des entreprises du secteur formel en Côte d'Ivoire**, Ouagadougou : Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire (consulté le 28 September 2022)

INS de Côte d'Ivoire (2021b) **Evaluation des effets de la Covid-19 sur les unités de production informelles en Côte d'Ivoire**, Ouagadougou : Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire (consulté le 28 September 2022)

INSD (2021) **Covid-19 Suivi des Impacts au niveau des ménages**, Institut national de la statistique et de la démographie (consulté le 28 September 2022)

Jhpiego (2016) **Gender Analysis Toolkit for Health Systems**, Baltimore MD : Jhpiego (consulté le 7 September 2022)

Kabeer, N. (1994) *Reversed Realities : Gender Hierarchies in Development Thought*, London: Verso

Kabeer, N. (1995) 'Targeting Women or Transforming Institutions?', *Development in Practice* 5.2: 108–16

March, C.; Smyth, I. et Mukhopadhyay, M. (1999) **A Guide to Gender-Analysis Frameworks**, Oxfam GB (consulté le 7 September 2022)

Moser, C.O.N. (1993) **Gender Planning and Development : Theory, Practice and Training**, London : Routledge (consulté le 7 September 2022)

Nussbaum, M.C. (2000) **Women and Human Development : The Capabilities Approach**, Cambridge : Cambridge University Press, DOI: [10.1017/CBO9780511841286](https://doi.org/10.1017/CBO9780511841286) (consulté le 7 September 2022)

OIT (2021a) **Observatoire de l'OIT : le COVID-19 et le monde du travail. 7e édition**, Genève : Organisation internationale du Travail (consulté le 15 September 2022)

OIT (2021b) **Emploi et questions sociales dans le monde : Tendances 2021**, Genève : Organisation internationale du Travail (consulté le 15 September 2022)

OIT (2020) **Appréhender l'impact sur l'emploi et le travail non rémunéré au moyen d'enquêtes rapides**, Genève : Organisation internationale du Travail (consulté le 15 September 2022)

OIT (2014) **Guide sur les questions de genre dans les politiques de l'emploi et du marché du travail, Vers l'émancipation économique des femmes et l'égalité des sexes**, Genève : Organisation internationale du Travail (consulté le 7 September 2022)

OIT (n.d.) **COVID-19 et le monde du travail: Réponses politiques nationales**, Genève : Organisation internationale du Travail (consulté le 7 September 2022)

PNUD (2020) **COVID-19 : Réponse intégrée du PNUD**, New York NY : Programme des Nations Unies pour le développement

Seck, P.A.; Encarnacion, J.O.; Tinonin, C. et Duerto-Valero, S. (2021) **Gendered Impacts of Covid-19 in Asia and the Pacific: Early Evidence on Deepening Socioeconomic Inequalities in Paid and Unpaid Work**, *Feminist Economics* 27.1-2: 117–32, DOI: [10.1080/13545701.2021.1876905](https://doi.org/10.1080/13545701.2021.1876905)

Sen, A. (1993) **Capability and Well-Being**, in: M. Nussbaum et A. Sen (eds), *The Quality of Life*, Oxford : Clarendon Press, DOI: [10.1093/0198287976.003.0003](https://doi.org/10.1093/0198287976.003.0003) (consulté le 7 September 2022)

Statistics South Africa (2020a) **Covid-19 Pandemic In South Africa Demography Volume**, Pretoria : Statistics South Africa (consulté le 29 September 2022)

Statistics South Africa (2020b) **[Social Impact of COVID-19 \(Wave 3\): Mobility, Migration, and Education in South Africa](#)**, Pretoria : Statistics South Africa (consulté le 29 September 2022)

Statistics South Africa (2020c) **[Business Impact Survey of the Covid-19 Pandemic in South Africa](#)**, Pretoria : Statistics South Africa (consulté le 29 September 2022)

Statistics South Africa (2020d) **[Results From Wave 2 Survey on the Impact of the Covid-19 Pandemic on Employment and Income in South Africa](#)**, Pretoria : Statistics South Africa (consulté le 29 September 2022)

Statistics South Africa (2020e) **[Behavioural and Health Impacts of the Covid-19 Pandemic in South Africa](#)**, Pretoria : Statistics South Africa (consulté le 29 September 2022)

Tang et al. (2021) **[Gender Equality and Covid-19: Policies and Institutions for Mitigating the Crisis](#)**, Special Series on Covid-19, IMF/UNDP/UN-Women

UEMOA (n.d.) **[Bibliothèque](#)**, Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UN et World Bank (2020) **[Monitoring the State of Statistical Operations under the Covid-19 Pandemic: Highlights from the Second Round of a Global Covid-19 Survey of National Statistical Offices](#)**, Washington DC : World Bank Group (consulté le 7 September 2022)

UNDP (2022) **[Human Development Report](#)**, New York NY : United Nations Development Programme (consulté le 28 September 2022)

UNDP (2020) **[Covid-19 Global Gender Response Tracker Fact Sheets](#)**, New York NY : United Nations Development Programme (consulté le 14 September 2022)

UNESCO (n.d.) **[Éducation : de la fermeture des établissements scolaires à la reprise](#)**, Paris : UNESCO

UN Women (2021) **[Beyond Covid-19: A Feminist Plan for Sustainability and Social Justice](#)**, New York NY : United Nations Development Programme (consulté le 14 September 2022)

UN Women (2020c) **[Research and Data](#)**, New York NY : UN Women (consulté le 15 September 2022)

UN Women (2020a) **[Rapid Gender Assessment Surveys on the Impacts of Covid-19](#)**, Guidance Document, New York NY : UN Women (consulté le 14 September 2022)

UN Women (2020b) **[Toolkit to Review Covid-19 Related Socio-Economic Impact Studies and Related Activities](#)**, New York NY : UN Women (consulté le 15 September 2022)

UN Women (n.d.a) **[Rapid Gender Assesments on the Socioeconomic Impacts of Covid-19](#)**, New York NY : UN Women (consulté le 15 September 2022)

UN Women (n.d.b) **[Publications](#)**, New York NY : UN Women (consulté le 14 September 2022)

UN Women (n.d.c) **[Global Database on Violence against Women](#)**, New York NY : UN Women (consulté le 14 September 2022)

UN Women et UNDP (2021) **[Covid-19 Global Gender Response Tracker Methodological note](#)**, New York NY : UN Women and United Nations Development Programme (consulté le 14 September 2022)

WHO (n.d.) **[Coronavirus Disease \(Covid-19\) Weekly Epidemiological Update and Weekly Operational Update](#)**, Genève : World Health Organization

World Bank (2022) **Covid-19 Business Pulse Survey Dashboard**, Washington DC : The World Bank Group (consulté le 15 September 2022)

World Bank (2020) **World Bank Group Covid-19 Crisis Response Approach Paper: Saving Lives, Scaling-up Impact and Getting Back on Track**, Board Report, Washington DC : The World Bank Group (consulté le 15 September 2022)

World Bank (n.d.a) **Covid-19 Household Monitoring Dashboard**, Washington DC : The World Bank Group (consulté le 15 September 2022)

World Bank (n.d.b) **World Bank Group's Operational Response to Covid-19 (Coronavirus) – Projects List**, Washington DC : The World Bank Group (consulté le 15 September 2022)

## Citation suggérée

Charmes, J. (2022) *Concevoir des enquêtes et analyser les résultats dans une perspective de genre dans la recherche en économie*, Brighton: Institute of Development Studies, DOI: [10.19088/CORE.2022.010](https://doi.org/10.19088/CORE.2022.010)

## À propos de ce rapport

Ces contributions ont été publiées par le CORE Knowledge Translation Programme, dirigé par l'Institute of Development Studies (IDS), qui soutient le transfert des connaissances issues de l'initiative CORE. Soutenu par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), CORE réunit 21 projets visant à comprendre les impacts socio-économiques de la pandémie, améliorer les interventions existantes et générer de meilleures options stratégiques pour la reprise. La recherche est principalement dirigée par des chercheurs locaux, des universités, des groupes de réflexion et des organisations de la société civile dans 42 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient.

Les opinions exprimées ci-après sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du CRDI, de son conseil d'administration, de l'IDS, d'organisations contributrices, ou de leurs membres.

Il est distribué selon les modalités de la [Creative Commons Attribution 4.0 International licence \(CC BY\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/), qui autorise l'utilisation, la distribution et la reproduction sans restriction sur tout support, à condition que les auteurs d'origine et la source soient crédités et que toute modification ou adaptation soit indiquée.

© Institute of Development Studies 2022

DOI: [10.19088/CORE.2022.010](https://doi.org/10.19088/CORE.2022.010)